CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E51483** **VALABLE JUSQU'AU** **10/12/2027**

ÉDITÉ LE 08/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/05/1990

Raison sociale : SEVA FRERES IDEAL SANITAIRES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 14/11/2015

Capital : 50 000

32 PROM MAL LECLERC DE HAUTECLOCQUE
06500 MENTON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NICE 378 380 828

Siret : 378 380 828 00038

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9130540-0

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AN 529 231

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AN 529 231

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 04 93 35 47 27 **Fax :** 04 92 10 15 28

Portable : 06 09 92 11 79

Responsabilité légale :
SEVA SANDRO GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@sevafreres.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 743 340 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² sans surpresseur	9	23/09/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel		29/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/10/2026 12:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.